



Envoyé en préfecture le 29/03/2023

Reçu en préfecture le 29/03/2023

Affiché le

C ID : 084-218400828-20230328-DCM2023_026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 28 mars 2023

Délibération n° 2023_026

Date de convocation : 22/03/2023

Membres en exercice : 19

Votants : 18

PREND ACTE

Le Maire certifie le caractère
exécutoire de la présente décision

Acte publié le : 29-03-23



Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
L'an DEUX MILLE VINGT TROIS et le vingt-huit Mars à vingt HEURES
trente MINUTES, le Conseil Municipal de cette Commune
régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi,
à Mormoiron, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence
de Monsieur Régis SILVESTRE, Maire :

Présents : Régis SILVESTRE, Patrick CHAVADA, Mireille ORTUNO,
Thibault DEMOULIN, Isabelle CHANTREL, Bernard LE DILY, Julien
SANCHEZ, Denis CHANTREL, Sandrine CONIL, Rima DELARRAT,
Jean-Pierre AMIOT, Brigitte BASTOGNE, Rafaële MOURIER, Lionel
MARTIN

Procurations : Claude BOISSON pouvoir à Régis SILVESTRE,
Bernard LECOMTE pouvoir à Isabelle CHANTREL, Frédéric
MOURIES pouvoir à Bernard LE DILY et Christel VITALBO pouvoir à
Patrick CHAVADA

Absent Excusé : Frédéric FARINA,

Secrétaire : Bernard LE DILY, assisté de Nathalie ORBAN, attachée
territoriale.

Compte rendu des décisions municipales

Monsieur le maire, a rendu compte des décisions suivantes et demandé au conseil municipal d'en prendre acte.

- Décision n°03/2023 en date du 16/02/2023 portant autorisation d'Ester en justice - Urbanisme -
Affaire M.ASTRUC C/COMMUNE DE MORMOIRON
- Décision n°04/2023 en date du 07/03/2023 portant contrat de cession des droits de représentation à
Fabien Ramade Productions

Le conseil municipal ayant oui l'exposé du Maire PREND ACTE des décisions municipales prises en son nom listées
ci-dessus.

Fait et délibéré le jour, mois et an susdits
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire

Le secrétaire : Bernard LE DILY,
Adjoint au maire

Régis SILVESTRE